

Développement économique

Des actions pour pérenniser une filière autour des films documentaires

POURQUOI?

Le village de Lussas met tout en œuvre pour préserver les emplois de la filière du film documentaire – et si possible en créer –, et rendre ce secteur moins vulnérable.

POUR QUI?

Les entreprises et les associations déjà installées à Lussas, et travaillant au sein de la filière, se trouvent ainsi soutenues, tout comme les nouveaux arrivants.

COMMENT?

Une plateforme de diffusion numérique a été créée en 2016 sous forme de société coopérative et un bâtiment en construction permettra de regrouper les acteurs.

Lussas (Ardèche) 1 100 hab.

Lussas est doté d'un centre culturel équipé d'une salle de cinéma de 150 places et de deux salles polyvalentes de 150 mètres carrés chacune. Beaucoup d'équipements pour un village de 1000 habitants! C'est que, depuis la fin des années 70, son maire Jean-Paul Roux accompagne, autant que le budget de la commune le lui permet, l'auteur-réalisateur Jean-Marie Barbe, avec qui il a partagé les bancs de l'école, pour développer des activités autour du film documentaire. Ont ainsi été créés un festival (Les Etats généraux du film documentaire), qui attire aujourd'hui entre 4000 et 6000 visiteurs chaque année, puis l'Ecole documentaire, qui propose des formations initiales et continues, et la Maison du doc, qui recense les documentaires européens francophones et dispose d'une vidéothèque professionnelle de plus de 17000 œuvres.

Quarante à cinquante personnes travaillent à l'année sur ce qui est devenu le pôle «documentaire» de Lussas, internationalement connu par les professionnels. Grâce à lui,

le commerce local reste vivant, les étudiants du master 2 louent des gîtes ou des chambres hors saison touristique... «La culture est un vrai atout de développement. Mais il y a une fragilité car souvent, tout est porté par des associations, ce qui rend une filière vulnérable», explique Jean-Paul Roux.

Aussi, en 2013, les acteurs de la filière et les collectivités ont réfléchi sur la façon de valoriser cette «excellence culturelle», trouver un modèle économique et organiser une gouvernance pour cette activité qui ne cessait de croître. «Nous avons fait deux constats: nous manquions de place et nous devons nous tourner vers le numérique, la fibre optique venant d'arriver», résume Pierre Mathéus,

coordinateur de l'association Village documentaire de Lussas, qui anime le pôle territorial de coopération économique.

Il est donc décidé de construire un bâtiment de 1500 mètres carrés pour regrouper tous les acteurs en un même lieu. «Avec ce bâtiment en cours de construction, nous espérons préserver les emplois et développer l'activité dans la durée. Les réalisateurs de documentaires vont y trouver tous les équipements de postproduction dont ils ont besoin et qui, normalement, ne sont disponibles que dans les grandes villes», souligne Jean-Paul Roux. Cette fois, ce n'est plus la ville qui prend en charge la maîtrise d'ouvrage, mais la communauté de communes (CC) Berg et Coiron.

PLATEFORME DE DIFFUSION

En parallèle, pour aider à la diffusion des films documentaires d'auteurs, une plateforme en ligne voit le jour fin 2016. Tènk est une société coopérative d'intérêt collectif qui propose, en échange d'un abonnement de 6 euros par mois, de visionner dans son salon quelques-uns des nombreux films dont dispose la Maison du doc. «Sur le plan de la gouvernance, nous

Gouvernance

En 2012, la ville de Lussas s'est structurée en pôle territorial de coopération économique. Il compte 9 associations et 4 entreprises qui représentent 40 équivalents - temps plein.

Contact

Pierre Mathéus, coordinateur de l'association Village documentaire de Lussas, 04.75.94.57.10.



AVANTAGES

- Création d'activité et d'emplois, même hors de la période touristique.
- Soutien au commerce local.
- Plus grande visibilité de la ville.

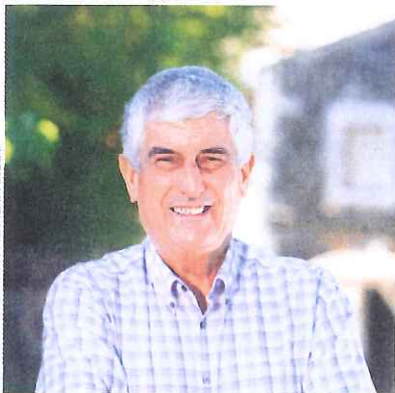


INCONVÉNIENTS

- Peu de contacts avec la population qui ne comprend pas toujours l'intérêt de ce pôle.
- Coûts de fonctionnement des nombreux équipements culturels.

LES ACTEURS CLÉS DU PROJET

PHOTOS: J. DELMARTY/ALPACA/ANDIA



JEAN-PAUL ROUX, maire de Lussas et président de la CC Berg et Coiron (13 communes, 7 400 hab.)

« Minimiser les risques »

« Mon rôle, en tant qu'élu, est de faire le tri dans les propositions d'investissement et de m'assurer de la gestion la plus rigoureuse. Des investissements sont nécessaires pour que les activités du pôle puissent se développer, mais ils doivent aussi servir aux habitants, à la vie associative du village... »

Nous sommes petits et n'avons pas beaucoup de moyens. Pourtant, depuis les années 70, nous avons toujours investi régulièrement. Notre objectif est de pérenniser ce pôle, mais avec une prise de risques mesurée. Il m'a fallu beaucoup d'énergie pour convaincre les élus, la population, les financeurs... L'initiateur du projet, Jean-Marie Barbe, et moi-même, sommes des amis d'enfance. Cette confiance mutuelle nous a portés. »



PIERRE MATHÉUS, coordinateur du Village documentaire de Lussas et directeur général de Tënk

« 220 m² de matériel de postproduction »

« Nous travaillons tous pour que les films d'auteurs soient produits et diffusés. Le bâtiment en cours de construction sera géré par l'association Village documentaire, qui louera des espaces à ses membres. Sur 220 m², les professionnels auront à leur disposition du matériel de postproduction, avec des salles de montage image et son, de mixage et d'étalonnage. »

Pour diffuser les films, nous avons créé une plateforme grand public. Quand nous aurons atteint 10 000 abonnés, nous coproduirons des films. C'est donc un outil industriel qui permettra de changer de dimension et de devenir le moteur économique du Village documentaire. »



CHANTAL STEINBERG, directrice de l'École documentaire de Lussas et responsable du master 2

« Emulation et synergies »

« Notre master existe depuis dix-sept ans. Les 20 élèves acceptent de passer huit mois à Lussas, d'y vivre et de travailler ensemble, de rompre avec le quotidien. Cela leur permet d'être en contact avec tous les acteurs du Village documentaire ainsi qu'avec les professionnels en formation continue, présents lors du festival Les Etats généraux. »

La construction du nouveau bâtiment va permettre à tous les acteurs d'être réunis dans un même lieu. Ce sera une nouvelle source d'échanges et de richesse. De l'émulation et des synergies débouchent souvent des projets. Cela provoque aussi un renouvellement de génération : beaucoup de jeunes arrivent. Ils sont heureux de pouvoir réfléchir et échanger avec nos étudiants. »

avons créé différents collègues qui doivent nous permettre de conserver un équilibre entre les producteurs (20% des droits de vote), les auteurs-réalisateurs (10%), les professionnels œuvrant à Lussas (35%), les salariés de Tënk (15%), les partenaires publics et les investisseurs (10%)... afin que personne ne prenne la main sans conclure d'alliance», souligne Pierre Mathéus, également directeur général de la plateforme de diffusion.

Tënk doit atteindre 10 000 abonnés pour arriver au seuil de rentabilité. En septembre, un an après son lancement, il en comptait plus de 5 000. « Lorsque nous aurons

passé ce cap, nous pourrions commencer à coproduire des films », ajoute Pierre Mathéus.

ATELIERS ÉDUCATIFS

Qu'en est-il des relations avec la population de Lussas dans tout cela ? « Il n'y a pas toujours de rencontres avec les habitants. Cependant, cette année, l'un des films réalisés par nos étudiants portait sur la boulangerie du village. Il a attiré beaucoup de personnes qui, d'habitude, ne venaient pas. Cela a aidé à resserrer les liens, même s'il reste encore du travail à faire », souligne Chantal Steinberg, directrice de l'École documentaire.

Depuis un an, le pôle a également développé, avec le dispositif de soutien Les Toiles du doc, et en lien avec les collectivités, la diffusion de documentaires sur le territoire et l'organisation d'ateliers éducatifs. « Depuis dix-sept ans, nos étudiants réalisent au moins douze films par an sur place. C'est une mémoire du territoire, un patrimoine important pour les collectivités, que nous souhaitons mieux valoriser et faire plus connaître », explique Chantal Steinberg. En structurant cette filière, Lussas espère que les retombées économiques et culturelles irrigueront son territoire. ●

Claire Chevrier

3 M€

C'est le coût prévisionnel du nouveau bâtiment. La région en finance 1,1 M€, le conseil départemental, 600 000 €, et l'Etat, 400 000 €. Le reste est financé par la CC, par emprunt. Pour le lancement de la plateforme de diffusion Tënk, l'Etat a participé à hauteur de 59 000 €, la région 50 000 € et le département pour 10 000 €.